

Introduction

Cet « impérieux désir » des archiveuses

Christine BARD et Bénédicte GRAILLES

Cet ouvrage est issu du colloque international « Les féministes et leurs archives (1968-2018) » qui s'est tenu à l'université d'Angers, sous l'égide du programme Genre et discriminations sexistes et homophobes (GEDI), en partenariat avec l'association Archives du féminisme, du 26 au 28 mars 2018. L'amphithéâtre Germaine Tillion, qui l'a accueilli, est désormais familier de l'histoire du féminisme et des questions de genre, c'est en effet avec l'université d'Angers que l'association Archives du féminisme s'est engagée par une convention à faire vivre un Centre des archives du féminisme (CAF). L'aventure a commencé en 2000 et ce centre est devenu l'abri privilégié des archives féministes en France. En mètres linéaires et en nombre de fonds, associatifs et personnels, il est désormais la plus importante structure, la Bibliothèque Marguerite Durand, saturée, ne pouvant faire face aux nécessités de la collecte et du classement des archives anciennes et contemporaines.

Le lieu du colloque n'a rien de neutre : c'est dans une université que nous proposons de penser ensemble les questions de militantisme, de mémoire et de recherche soulevées par les féministes et leurs archives. Ce n'est pas si fréquent, en tout cas en France, alors qu'aux États-Unis, par exemple, développer des fonds d'archives dans les universités est chose bien naturelle. La tradition plus étatique et plus centralisatrice de la France rend la démarche d'une université comme celle d'Angers originale. Le lien entre les fonds spécialisés à la bibliothèque universitaire, les formations (le master d'archivistique et le master de bibliothéconomie) et la recherche y est particulièrement fort. C'est un lieu-pivot du réseau des archives du féminisme, lui-même ramifié dans les universités où travaillent les spécialistes du féminisme dans diverses disciplines intéressé-e-s par la cause des archives. Les efforts faits pour sauvegarder les traces du féminisme passé ont un aspect très concret ; ils sont menés avec pragmatisme : la plupart du temps nous discutons stockage, mètres linéaires, déménagements, financements, classement, valorisation, etc. Les besoins sont tels que la collecte passive s'impose à nous : nous répondons à des demandes plus que nous n'allons vers les détentrices d'archives. Dans un tel contexte, prendre du recul pour faire une pause réflexive est nécessaire. Les échanges sur la diversité des expériences, en France, mais aussi d'un pays à l'autre, les analyses sur la diversité des archives elles-mêmes, ainsi que les recherches en archivistique qui commencent

à se développer ont beaucoup à nous apprendre¹. Nous mettons en valeur, dans le présent ouvrage, les concordances entre les fonds recueillis. L'archivistique n'ayant pas le monopole de la réflexion sur les archives, c'est à un dialogue interdisciplinaire que nous appelons pour mieux réfléchir à la constitution, la conservation ainsi qu'aux usages des archives féministes, de 1968 à nos jours. Quelles sont les conditions qui suscitent et permettent la constitution de fonds d'archives? Pourquoi créer un fonds féministe? Quelles sont les opportunités politiques et organisationnelles qui favorisent de telles entreprises? Qui crée et anime les structures destinées à la conservation des traces, entre militantisme et institutionnalisation? Un appel à communications sur ces questions a été lancé en 2017, et la plupart des réponses à cet appel constituent le présent livre, avec sa vingtaine de textes. Ils se concentrent sur la période postérieure au grand tournant des années 1968, qui vont transformer notre rapport aux archives tout en révolutionnant le féminisme et les savoirs universitaires. Lorsque l'histoire des femmes commence à se développer au niveau académique, le constat de l'absence des femmes des récits nationaux est le point de départ. Il faut alors pallier ces « silences de l'histoire² » (Michelle Perrot), ces « silences patriarcaux du passé³ » (Natalie Zemon Davis) que la génération d'historiennes nées avant la Seconde Guerre mondiale interprète comme un refus d'entendre des voix étouffées. Alternative à cette métaphore sonore, la métaphore visuelle s'impose : les invisibles doivent devenir visibles.

(Re)constituer des sources

Mais « il n'y a pas de sources », leur rétorque-t-on, quand elles commencent à explorer le passé des femmes⁴. Les carrières des pionnières de l'histoire des femmes seront bien sûr jalonnées par de jubilatoires découvertes d'archives ou par l'analyse de silences et d'oublis éloquentes qui ne doivent rien au hasard. La disparition des voix féminines et féministes du passé non plus. L'amnésie n'est pas spontanée. La marginalisation des femmes dans l'histoire participe à la marginalisation des femmes au présent. Le récit du passé est bien politique. Pour cela, des chercheuses et des militantes s'attellent à la relecture des sources existantes et découvrent nombre de matériaux laissés de côté, tout en se posant des questions sur « le genre de l'archive », car les masses d'archives déjà collectées parlent aussi à leur manière⁵. Elles prennent aussi conscience de l'intérêt des fonds d'archives spécialisés.

1. Bénédicte GRAILLES, « Les raisons du don. L'exemple du Centre des archives du féminisme (2001-2010) », in Christine BARD (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2012, p. 43-58 ; et « Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux », *La Gazette des Archives*, 2011, p. 173-185. Marie GAUTHIER, *Les féministes et leurs archives : transmissions mémorielles, réseaux et pratiques de collecte*, mémoire de master, dir. Bénédicte Grailles, université d'Angers, 2018 (prix Valérie-Poinsotte 2019).
2. Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Champs, 2001.
3. À propos du livre de Peter Schöttler sur une historienne méconnue, Lucie Varga, voir Natalie ZEMON DAVIS et Christelle RABIER (trad.), « Les femmes et le monde des *Annales* », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 32, 2017, p. 173-192, [DOI : 10.4000/traces.6902], consulté le 8 septembre 2020.
4. Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007.
5. Françoise BLUM (dir.), *Genre de l'archive : constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Éditions du CODHOS, 2017.

La naissance de l'association Archives du féminisme marque un tournant. La probabilité de voir les archives de l'une des plus grandes suffragistes françaises, Cécile Brunshvicg, échapper à la BMD motive, en 2000, la création de l'association et du CAF à Angers. Une dynamique collective est créée : mettre en réseau, réfléchir ensemble à la collecte, aux entretiens oraux, etc. Un *Guide des sources*, résultat d'un travail de plusieurs années, paraît en 2006 et donne une idée de la dispersion des archives⁶. Il révèle par exemple l'existence d'archives locales des groupes féministes, qui vont nuancer un récit faussement national centré sur l'activité dans la capitale. Il montre aussi des concentrations d'archives dans quelques structures ayant chacune leur propre identité : BMD, BDIC, BHVP, Archives nationales, CAF, Archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL), etc. Les histoires du féminisme ne se contentent d'ailleurs pas de ces archives : elles cherchent aussi du côté de la télévision, des documentaires, de l'audiovisuel, des livres et des revues, et surtout elles s'appuient sur les mémoires individuelles.

Porté par une sensibilité nouvelle – socialement partagée – à la parole des « sans voix », le recueil de souvenirs s'impose comme une nécessité pour écrire l'histoire des femmes, comme il s'est imposé pour écrire l'histoire d'autres catégories sociales dominées. Se pose donc la question de la conservation et de la valorisation des archives orales⁷.

L'archivage au gré des flots

On le voit : un certain laps de temps s'écoule entre l'action et l'archivage. L'archivage lui-même connaît plusieurs étapes, l'étape ultime passant par le don, le dépôt ou le legs dans une structure qui conserve des archives. Plusieurs obstacles à la constitution de fonds féministes retiennent l'attention : l'anonymat, l'insistance sur le collectif, le refus des institutions, le caractère parfois éphémère des groupes ou encore la continuité de l'engagement jusqu'à nos jours.

Le premier des obstacles est certainement la difficulté, pour une personne ou une association, à se dessaisir de ses archives pour les transmettre car il faut estimer que l'heure est venue et tourner une page de sa vie. L'indice de cette difficulté, nous le trouvons dans le nombre de dons provoqués par des contraintes fortes, souvent matérielles : dissolution de l'association, déménagements, etc.

Conservé les traces d'une action est une des conditions du passage à la postérité. Les entreprises de sauvegarde et de valorisation des archives participent au façonnage des mémoires féministes ; elles offrent les supports nécessaires à la construction du souvenir. Ainsi, selon les ressources dont disposent les personnes et les collectifs pour conserver et valoriser leurs archives, elles et ils ne s'assurent pas la même place dans les récits du passé.

6. Christine BARD, Annie METZ et Valérie NEVEU (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2006.

7. Carole HOUZÉ, *Les archives orales de femmes, une collecte particulière*, mémoire de master en archivistique, dir. Bénédicte Grailles, université d'Angers, 2020.

Ce que nous pourrions appeler le tournant de l'archive, pour le féminisme⁸ – le développement d'un intérêt soutenu pour les traces archivistiques, leur conservation, leur exploitation – correspond au début de la troisième vague du féminisme, entre les années 1990 et 2000. Ce contexte doit être pris en compte : les militantes de la deuxième vague vieillissent, disparaissent ; elles ont aussi intérêt à transmettre aux jeunes générations une documentation, avec l'espoir de prolongements, d'une certaine fidélité à leurs orientations.

Les archives seront les supports à partir desquels l'« héritage féministe » sera interrogé. Les tris à l'œuvre dans toute transmission se feront. Il n'est pas possible de prévoir lesquels. Incontestablement, la transmission est devenue une préoccupation au sein de la deuxième vague et ce, dès le *backlash* des années 1980, mais il est sans doute impossible d'homogénéiser les comportements au regard des traces et des archives. Une voix forte, celle de la philosophe féministe Françoise Collin, fait entendre la liberté réciproque de part et d'autre dans le processus de transmission : il y a bien un héritage, mais « sans testament⁹ ». Cet héritage est forcément pluriel.

Et la troisième vague, comment conçoit-elle sa relation aux archives ? Elle est sans doute un peu trop jeune pour penser à la transmission, mais plus informée que les précédentes sur ce qui fait et défait la mémoire féministe. Pourtant, sur les 389 sites féministes identifiés par la Bibliothèque nationale de France avec le concours de la bibliothèque universitaire d'Angers et recensés au titre du dépôt légal numérique dans le cadre d'une collecte thématique¹⁰, une dizaine affiche une rubrique « archives » témoignant d'une démarche d'auto-archivage de leur propre production, cinq revendiquent une volonté de mise en valeur des archives féministes, deux s'affirment comme producteurs et créateurs de nouvelles archives et un seul s'inscrit dans un projet entièrement dédié aux archives féministes¹¹. Née avec l'ordinateur personnel, le numérique et l'Internet, amplifiée par les réseaux sociaux, la vague numérique soulève des enjeux nouveaux de conservation, à partir des années 1990¹². L'Internet est un formidable outil de diffusion des connaissances sur l'histoire des féminismes mais nous oblige à mesurer la complexité de son archivage. Les disparitions sont déjà considérables¹³. En tout cas, notre action (ou notre inaction) décide déjà des contours d'une histoire qui

8. Núria JORNET BENITO et Bénédicte GRAILLES, « Un punt d'inflexió entre dues onades?: els arxius del feminisme a França i Espanya des de la dècada del 1990 » (« Un tournant entre deux vagues ? Les archives du féminisme en France et en Espagne depuis les années 1990 »), *BiD: textos universitaris de bibliotecnologia i documentació*, n° 44, [dx.doi.org/10.1344/BiD2020.44.9], consulté le 9 septembre 2020.

9. Mara MONTANARO, *Françoise Collin. L'insurrection permanente d'une pensée discontinuée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2016 ; Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et Florence ROCHEFORT (dir.), *Penser avec Françoise Collin. Le féminisme et l'exercice de la liberté*, Paris, Éditions iXe, 2015.

10. Cette liste a été construite dans un premier temps à partir de la recherche menée par Lucy Halliday : Lucy HALLIDAY, *Histoire de l'Internet féministe en France (1996-2015)*, mémoire de master 2 en histoire, dir. Christine Bard, université d'Angers, 2016.

11. Jeanne BLANCONNIER, *Militantisme et usage des archives à l'heure d'Internet. Le cas des féministes françaises du Web*, mémoire de master en archivistique, dir. Bénédicte Grailles, université d'Angers, 2019. Les sites Internet propres aux centres d'archives et de documentation féministes ont été exclus du décompte.

12. Josiane JOUËT, *Numérique, féminisme et société*, Paris, Presses des Mines, 2022.

13. Claire BLANDIN (dir.), « Féminisme en ligne », *Réseaux*, n° 201, 2017 ; Lucy HALLIDAY, *Histoire de l'Internet féministe en France (1996-2015)*, op. cit., 2016.

sera écrite demain. Nous sommes responsables de ses pleins et de ses vides. Dans une certaine mesure en tout cas, car le présent ouvrage, grâce à son ouverture internationale, montre des contrastes importants, d'un pays à l'autre. Le niveau des libertés publiques conditionne l'organisation des archives. Le cadre national reste trop souvent un impensé, faute de dialogue avec d'autres pays.

Des traces pour se construire

L'archive concerne l'avenir; elle compte en ce qu'elle participe au désir de construire cet avenir, observe Jacques Derrida. Or l'archive, en son sens originel, est d'abord l'*archéion*, la demeure des archontes, qui exercent – avec la détention des documents officiels – le pouvoir¹⁴. Aussi les sujets minorisés sont-ils « en mal d'archive » et n'ont « de cesse, interminablement, de chercher l'archive là où elle se dérobe¹⁵ ». Habités à recevoir une faible considération des pouvoirs publics, voire à être combattus ou ignorés, ils ne sont souvent représentés dans les archives publiques que sous le prisme de la répression. Et leurs productions courent toujours le risque d'être perçues comme *inessentielles*¹⁶. Qui peut préjuger des curiosités historiographiques de l'avenir? Les projets actuels à propos de la nécessité de ne garder que les archives essentielles alarment – presque par réflexe – les féministes.

Pour des raisons politiques, étroitement liées à des choix économiques – le « manque » de place, de moyens, de personnel – les archives, même lorsqu'elles sont déjà préservées, sont exposées à des risques de disparition¹⁷. Être archiviste, c'est avoir le pouvoir de détruire des traces du passé, c'est avoir le monopole de la violence archivale légitime, etc.

La mise en archives, entre vagues et courants

Une des questions éclairées d'un jour nouveau par cet ouvrage est celle de la chronologie de la mise en archives des fonds féministes. On connaît assez bien celle à l'œuvre aux États-Unis ou au Royaume-Uni¹⁸. Mais, en termes de

14. Jacques DERRIDA, *Mal d'archive*, Paris, Galilée, 1995, p. 12-13 (traduction de *Archive Fever: A Freudian Impression*, Chicago, Chicago University Press, 1996).

15. *Ibid.*, p. 142.

16. La controverse sur les « archives essentielles » a éclaté en novembre 2017 à la suite d'une fuite rendant public un document de travail interne au ministère de la Culture préconisant de réduire la collecte aux « archives essentielles pour les générations futures ». Ce document prenait appui sur le rapport de la vice-présidente du Conseil supérieur des archives, archiviste paléographe et professeure d'archivistique à l'École des chartes, Christine Nougaret (*Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique. Rapport à Madame Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication*, Paris, mars 2017). Des historien-ne-s et archivistes ont réagi, entre autres, par une pétition : « Les archives ne sont pas des stocks à réduire! Elles sont la mémoire de la nation. »

17. Le budget dédié aux archives est actuellement en baisse sévère. Selon le délégué CGT-Archives Wladimir Susanj, il ne représente que 0,33 % du budget de la Culture, et 0,000165 % du budget de l'État (cité dans *La Croix*, 12 novembre 2018).

18. Kate EICHHORN, *The Archival Turn in Feminism: Outrage in Order*, Philadelphia, Temple University Press, 2014; « Special Section on Queer Archives », *Archivaria. The Journal of the Association of Canadian Archivists*, n° 68, 2009, p. 119-317; Ann CVETKOVICH, *An Archive of Feelings: Trauma, Sexuality and Lesbian Public Cultures*, Durham, Duke University Press, 2003.

périodisation, la fabrique des archives féministes qui plus que toute autre est essentiellement une fabrique de l'histoire, connaît-elle le même rythme en France, en Europe ou ailleurs? Suit-elle les vagues communément admises en histoire du féminisme? Les textes de Catherine Jacques et Claudine Marissal pour la Belgique, Karine Bergès pour l'Espagne, Anna Sidorevich et Lenny Smirnova pour la Russie, Fatma Ramdani pour les États-Unis, Cristina Scheibe Wolff, Janine Gomes da Silva, Joana Maria Pedro pour les pays du Cône Sud, Hannah Safran pour Israël, viennent apporter des contributions nouvelles à cette question. Trois phases principales s'observent en effet et dans une certaine mesure sont ici confirmées¹⁹. La première est liée au mouvement suffragiste et aux combats pour l'acquisition de droits. De cette vague naissent différentes bibliothèques et centres d'archives, notamment la Women library fondée à Londres en 1926, les International Archives for Women's Movement fondées en 1935 à Amsterdam et ouvertes en 1936²⁰. La BMD (1932) peut y être rattachée comme la collection fondée par Mary Beard au sein de Smith College (États-Unis, 1935).

Dans la mise en archives, on observe également un creux de la vague qui ne signifie pas pour autant un désert complet : la Sophia Smith Collection of Women's History (États-Unis) est par exemple constituée à partir de 1942 et fournit l'exemple remarquable d'un centre de ressources dédié à l'étude des femmes ; le Mundaneum (Belgique) ouvre un fonds féministe à la suite du dépôt des papiers de Léonie Lafontaine en 1949. Pour autant, il est difficile de considérer qu'une nouvelle étape a été franchie.

En effet, il faut attendre les années 1970 pour voir se déployer à nouveau des projets conséquents. Fatma Ramdani parle même de « fièvre des archives » féministes, faisant référence ici, mais en le détournant, au titre original en anglais de *Mal d'archive* de Derrida : *Archive Fever* (1996). La deuxième vague agit de deux manières : à la fois en réactivant des centres préexistants – l'International Archives for Women's Movement (Pays-Bas) reprend sa politique d'acquisition en 1974 – et en en générant de nouveaux. Un certain nombre de collectifs ou d'associations se dotent de centres de conservation de la mémoire dans les années 1970 et 1980, fréquemment liés à d'autres projets visant à promouvoir le savoir des femmes : librairies, maisons d'édition. Le réseau féministe Ruptures décrit ici par Monique Dental s'appuie sur une collection de documents accumulée dès les années 1970 qui aboutit à la création d'un centre de ressources d'abord à usage interne puis, après un minutieux travail d'organisation, ouvert à tous. Les années 1980 sont d'ailleurs celles de la consolidation et de la diversification. Les premiers microfilmages, qui ont lieu aux États-Unis, témoignent d'une volonté de préservation et de diffusion. Le centre audiovisuel Simone de

19. Nous suivons ici Núria JORNET BENITO et Núria TUSET PÁEZ, « Construint la memòria dels feminismes: arxius, biblioteques i centres de documentació. Una mirada al passat, una reflexió per al futur », *BiD: textos universitaris de biblioteconomia i documentació*, n° 36, 2016, [<http://bid.ub.edu/es/36/jornet.htm>], consulté le 22 mai 2019.

20. Francisca DE HANN et Annette MEVIS, « The IAV/IIAV's Archival Policy and Practice—Seventy Years of Collecting, Receiving, and Refusing Women's Archives (1935-2005) », in Saskia E. WIERINGA (dir.), *Travelling Heritage: New Perspectives on Collecting, Preserving and Sharing Women's History*, Amsterdam, Amsterdam University Press/Aksant Imprint Edition, 2008, p. 23-46.

Beauvoir ouvre en France en 1982. Des centres non mixtes voient également le jour : les ARCL, que Carole Vidal, militante impliquée de longue date dans cette structure, nous présente, se constituent en 1983 pour conserver et valoriser les archives des luttes lesbiennes. En réservant la consultation aux femmes et en rendant disponibles les ressources dans un lieu non mixte, elles circonscrivent le périmètre mémoriel et historique dans lequel elles souhaitent s'inscrire.

Les textes ici proposés montrent néanmoins qu'à ces trois phases bien connues, on peut d'ores et déjà ajouter une quatrième étape, elle-même en partie achevée. Commencée dans les années 1990, elle voit l'émergence de nouveaux centres qui se caractérisent par leur institutionnalisation et leur ancrage académique : le Centre des archives du féminisme bien sûr, mais aussi le Centre d'archives et de recherches pour l'histoire des femmes (Carhif, Belgique) ou la Barnard Zine Collection spécialisée dans les zines féministes (États-Unis). Ce sont des espaces physiques ou des espaces numériques comme le *Margaret Sanger Papers Project* (États-Unis) ou l'archive féministe du Laboratoire d'études de genre et d'histoire de l'université fédérale de Santa Catarina (Brésil). Les tentatives militantes d'auto-archivage numérique que l'on peut observer aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Australie sont en revanche peu visibles dans le corpus ici représenté où l'attachement à un espace physique et réel, espace convivial de réassurance militante, reste central.

La chronologie est bien sûr sujette à de multiples adaptations et glissements en fonction du contexte politique et de la liberté d'expression laissée au répertoire des actions militantes féministes. Des effets de congélation ou au contraire d'accélération sont corrélés aux évolutions politiques et aux conditions d'exercice de la démocratie. Les chapitres portant sur l'Espagne, Israël, la Russie et les pays du Cône Sud sont à cet égard éclairants.

Les fabriques d'archives féministes, entre agir politique et patrimonialisation

La périodisation des projets et centres d'archives se double d'une autre chronologie, celle de l'institutionnalisation des archives et documentations féministes, moins homogène et moins linéaire suivant les pays, mais qui passe obligatoirement par un moment décisif : l'inscription dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, dès les années 1930 aux États-Unis, dans les années 1970 en France²¹, plus tardivement dans d'autres pays évoqués dans cet ouvrage.

Parallèlement à l'institutionnalisation universitaire, on observe dans les années 1980 à l'échelle européenne une appropriation de la question du féminisme et du genre par les milieux documentaires. Elle s'opère *via* des

21. Christine BARD, « Les usages politiques de l'histoire des femmes », in Claire ANDRIEU, Marie-Claire LAVABRE et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006, p. 71-82 ; Marion CHARPENEL, « Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 223, 2018/3, p. 12-25, [DOI : doi.org/10.3917/arss.223.0012], consulté le 8 septembre 2020.

prises en réseau de centres spécialisés et passe notamment par une réflexion sur le langage et l'indexation. On notera ici que la France reste relativement en retrait de ce mouvement pourtant mondial sur la performativité du langage de description, alors que le développement des théories féministes et du genre transforme la *praxis* documentaire dans de nombreux pays. Ainsi le Carhif s'inspire du thesaurus élaboré par Atria Institute on Gender Equality and Women's History, le centre de ressources documentaires, archivistiques et de recherche d'Amsterdam héritier de l'International Information Centre and Archives for the Women's Movement. D'une manière plus générale, en France, le réseau des archives publiques ne s'intéresse à la question de la représentativité des femmes dans les fonds que ces toutes dernières années et de manière assez hétérogène même si Charly Jollivet relève des initiatives antérieures, sporadiques, plus présentes à la périphérie qu'au centre.

D'autres projets archivistiques, plus radicaux, où la militante est placée au centre du jeu, voient le jour parallèlement. Les féministes autonomes suivies par Karine Bergès revendiquent un agir politique direct qui refuse toute ingérence mais qui, pour autant, s'inscrit volontairement dans un processus de patrimonialisation des traces passées. La patrimonialisation suppose une sélection d'objets représentatifs d'une mémoire collectivement constituée et façonnée par des enjeux identitaires. D'une certaine manière, les préconisations concernant la politique d'archivage validées par le conseil d'administration du Planning familial en février 2018 à travers l'adoption d'une feuille de route intitulée « Gestion des archives du mouvement » présentée et discutée par Chrystel Grosso, Lydie Porée et Marine Viel relève de la volonté de prise en main par les actrices elles-mêmes de leur archivage. Les archives privées et autogérées, comme réponse à la violence archivale institutionnelle, sont une solution prisée par certaines féministes. C'est se donner le pouvoir de fabriquer « ses » archives, et souvent aussi de les valoriser par des publications, des expositions, des colloques, de les interpréter... Le caractère politique de la constitution des fonds d'archives apparaît donc évident.

On relèvera que la patrimonialisation en cours est aussi une patrimonialisation numérique : Cécile Meynard et Florence Alibert montrent comment un projet de numérisation et de transcription collaborative autour de Benoîte Groult crée de nouvelles traces numériques qui viennent conforter l'appartenance identitaire féministe des participant-e-s. On pourrait tenter le parallèle avec les projets décrits par Fatma Ramdani aux États-Unis ou Karine Bergès en Espagne.

Les raisons de la « fièvre des archives » sont nombreuses et renforcées par des logiques à la fois endogènes et exogènes.

On peut rappeler une évidence : la documentation et les archives servent d'abord à ceux et celles qui les ont produites ; elles sont aussi tout simplement utiles à l'élaboration intellectuelle et à l'action concrète des féministes, dans le cadre régulier de leurs activités, comme le rappelle Monique Dental à propos des archives du réseau Ruptures. Il n'y a alors pas de décalage entre les actions militantes et la mise en archives, l'organisation des dossiers en vue d'un usage particulier dans un va-et-vient permanent. La consultation des documents aide à

préparer de nouvelles actions et ces nouvelles actions se traduisent dans le mode de classement documentaire par de nouvelles entrées. Cette relation très forte entre l'action et les archives de l'action sous-tend l'ensemble du témoignage et de la réflexion d'Hannah Safran. Avec les archives, on peut certes exhumer une histoire du féminisme ou une histoire des femmes, mais on peut également produire de nouvelles actions militantes qui, à leur tour, généreront des archives. On peut ici rejoindre le constat de Bertrand Müller, dans un champ pourtant différent, celui des archives de la recherche en sciences humaines et sociales et affirmer avec lui que les archives ne sont « pas seulement série documentaire à l'usage de l'historien, mais [...] aussi système de données élaborées qui peuvent servir » au militantisme lui-même et contribuer à sa réactivation²².

La « fièvre » archivistique serait-elle une maladie de la maturité? Les militant-e-s et les collectifs dans le feu de leurs premières actions ont peu de temps à y consacrer. Hannah Safran insiste sur ce point. L'intérêt du Planning familial pour ses archives intervient en effet à la suite de son cinquantième anniversaire. Et c'est un cheminement long de douze années qui conduit d'un côté à la patrimonialisation du fonds de la fédération déposé au Centre des archives du féminisme et, de l'autre, à une réflexion sur l'optimisation de cette ressource au sein du réseau d'antennes départementales. L'initiative se déploie de l'intérieur de la fédération, expliquent Chrystel Grosso, Lydie Porée et Marine Viel. Karine Bergès, quant à elle, analyse le sursaut des féministes espagnoles dans les années 2000 après de longues années de déshérence mémorielle.

Les archives sont en quelque sorte une archéologie matérielle du travail militant, mais la mise en archives est aussi un travail militant. En ce sens, la collecte d'archives de femmes parce qu'elles sont femmes relève-t-elle d'une démarche féministe et fonde-t-elle un centre féministe? Oui, répondent tout à la fois Fatma Ramdani, Cristina Scheibe Wolff, Janine Gomes da Silva, Joana Maria Pedro. La réponse est pourtant plus nuancée : les incitations de la Grande Collecte autour des femmes et du travail en France (2018-2019) relèvent-elles d'une démarche teintée de militantisme ou d'une forme de récupération? On se reportera avec intérêt tant au chapitre proposé par Charly Jollivet qu'à l'analyse de la commande d'archives orales par les archives départementales des Hauts-de-Seine auprès de Clotilde Lebas. Si l'on prend acte d'une volonté nouvelle de faire entrer dans les collections du réseau des archives publiques des archives de femmes parce qu'elles sont des archives de femmes, l'ambition affichée de donner une impulsion conjointe à la collecte d'archives militantes autour de la question féministe ne semble pas s'être de fait concrétisée. Il faut dire que, quand elles existent, ces archives sont difficiles à identifier pour des raisons liées notamment au vocabulaire d'indexation. L'indexation réglementaire dans les archives locales françaises n'offre que deux termes : « femme » et « mouvement féministe ». Elle pose des problèmes conceptuels et concourt à l'invisibilisation du féminisme.

22. Bertrand MÜLLER, « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006/2, p. 4-24, ici p. 17, [DOI : 10.3917/gen.063.04], consulté le 8 septembre 2020.

Nombreuses sont les autrices de ce volume qui s'interrogent d'ailleurs sur le périmètre de l'archivage féministe. La majorité des femmes ne prennent pas la parole; on ne les entend jamais; elles n'en ont pas la force et ne bénéficient pas de l'environnement et des conditions qui autorisent cette prise de parole et encore moins l'autoproclamation comme féministes. Clotilde Lebas et Laetitia Overney, parmi d'autres, réfléchissent à cette question. Les féministes se considèrent comme les porte-voix des femmes en général. Par elles, on accède à celles dont elles se font l'écho. Grâce à elles, on entend les murmures et les chuchotements. Il peut même se produire un effet « boule de neige » comme celui décrit par Cristina Scheibe Wolff, Janine Gomes da Silva, Joana Maria Pedro.

L'ensemble de ces réflexions fonde et légitime ces « archives de peu » comme les a joliment dénommées Laetitia Overney. On peut aussi percevoir ces voix faibles dans les interstices, dans les failles, comme échappées, *lapsus linguae* qu'on peut saisir à travers les archives audiovisuelles de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) recensées par Catherine Gonnard, *lapsus calami* révélé par la génétique du texte de Benoîte Groult *Mon évasion* analysé par Florence Alibert et Cécile Meynard, ce qui nous ramène à l'interprétation freudienne du *Mal d'archive* de Derrida. Le militantisme archival prend de multiples formes, sur des supports variés. L'audiovisuel correspond à un savoir-faire spécifique en termes de production, de diffusion, de communication, explique, par les voix de Joëlle Bolloch et de Nicole Fernández Ferrer, le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir fort d'une longue expérience. Les institutions sont plus riches que nous ne le pensons parfois, indique Catherine Gonnard, féministe, journaliste et documentaliste pour les archives de la télévision. Les « archives de peu », certes émietées, sont en fait partout à qui sait les lire.

Des usages du passé féministe

Les archives sont au cœur de la démarche de connaissance scientifique du passé. La création du CAF doit beaucoup au développement de l'histoire académique des femmes et des féminismes, qu'elle favorise en retour. Les archives soulèvent donc un certain nombre de questions épistémologiques. Elles sont en principe déjà là pour la recherche, simple consommatrice. Il est pourtant utile d'en savoir un peu plus sur les conditions de leur production, de leur transmission, de leur conservation... Et lorsque les archives manquent, pour certains pans du féminisme, dans certains contextes difficiles, lorsque la prison, l'exil, rendent les traces dangereuses, comment faire, se demandent ici Lenny Smirnova et Anna Sidorevich ?

La confrontation entre les archives et la mémoire, qui vient *a posteriori*, est souvent recommandée, elle suppose de bien maîtriser les enjeux mémoriels des féministes²³... La mémoire, on le sait, est toujours mise au service des intérêts d'aujourd'hui, et ses failles appellent la vigilance, mais elle apporte d'innombrables informations, parfois plus riches que bien des fonds expurgés, lissés.

23. MARION CHARPENEL, « *Le privé est politique!* » *Sociologie des mémoires féministes en France*, thèse de doctorat de science politique, dir. Marie-Claire Lavabre, Sciences Po Paris, 2014.

Les critères mis en œuvre dans la patrimonialisation des archives par les services d'archives publics sont connus. Leur but est de conserver le maximum d'informations dans un minimum de documents. Or, selon nous, il ne s'agit pas de conserver des traces de parcours de vie ou d'activités de collectifs. Il s'agit d'archiver de manière plus ambitieuse une démarche, des intentions, un ensemble de valeurs, de représentations, de comportements, ce qui passe par la collecte de documents d'archives, de documentation, de matériaux audiovisuels, de témoignages oraux, d'objets divers ou d'œuvres artistiques. En plus de la perspective de l'exploitation future, la collecte doit aussi prendre en compte la valeur émotionnelle ressentie par les féministes, pour elles-mêmes et en tant que porte-parole des femmes, à l'égard de ces ensembles hétérogènes. Il importe donc que les féministes elles-mêmes soient les architectes et les gardiennes vigilantes de ce matrimoine.